

Image not found or type unknown



Location saisonnière avec le même locataire

Par **Yade**, le **16/12/2011** à **14:11**

Bonjour,

Je met en location un local commercial par le biais d'une agence de location.

Cette location est saisonnière (de mars à fin Octobre).

Depuis 3 ans c'est le même locataire qui le loue, avec rupture du bail en fin de saison et désinscription de sa société au registre du commerce.

L'agence de location me demande de mettre à mon nom le contrat EDF, car le locataire pourrait obtenir la propriété commercial du bien.

Qu'elles sont réellement les risques, vaudrait-il mieux ne plus lui louer le bien ?

Merci de votre réponse.